

Solidarité internationale avec les peuples migrants et réfugiés du monde

Les organisations et les groupes de migrants et de réfugiés ainsi que les citoyens qui ont signé cette Manifeste réaffirment notre solidarité avec les migrants du monde et nous nous engageons à continuer de défendre les droits et les libertés qui sont souvent refusés aux migrants et aux réfugiés.

L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé en 2000 de proclamer le 18 décembre Journée internationale des migrants, compte tenu de "la nécessité de continuer à essayer d'assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les migrants". Près de deux décennies après cette proclamation, nous constatons que ces objectifs sont loin d'être atteints et que, dans les pays les plus riches, des barrières physiques et juridiques sont encore en train d'être érigées pour empêcher les personnes d'origines très différentes d'exercer leur droit de migrer ou de revenir dans leur pays.

Cela fait maintenant un an de l'approbation du "Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière" de l'ONU en 2018. Nous notons qu'en plus de ne pas être obligatoire pour les États, ce Pacte ne contient que des mesures de contrôle, d'identification et de réglementation, déclarations d'intention sans contenu, ne servant que de blanchiment des politiques migratoires qui continuent de privilégier les intérêts et les avantages du capital et du marché par rapport aux droits des migrants et des réfugiés.

En avril de cette année, le Tribunal Permanent des Peuples (TPP), réuni à Bruxelles, a identifié comme « crimes contre l'humanité et crimes du système » les violations systématiques présentées en preuve lors des auditions de sa 45e session - tenues à Barcelone, Palerme, Paris, Londres et Bruxelles. au cours de 2017-2019.

Le TPP a reconnu que l'Union Européenne avait la lourde responsabilité de créer une situation dans laquelle l'Europe est un "environnement hostile" où des violations systématiques des droits des migrants et des réfugiés ont lieu. L'ampleur de ce qui constitue sans aucun doute une grave crise de valeurs humaines et d'échecs politiques se reflète dans les chiffres suivants : depuis 2014, environ 20 000 migrants, femmes, hommes, personnes âgées et enfants se sont noyés alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée.

En 2016, l'UE a choisi de vendre les droits des migrants à la Turquie. L'accord Ankara-UE visant à limiter la migration des côtes turques vers la Grèce a conduit 3,5 millions de migrants actuellement sur le territoire turc, en échange du versement de milliards d'euros accordés par Bruxelles au gouvernement autoritaire d'Erdogan. Ce "deal" honteux permet à Erdogan de faire du chantage régulièrement à ses partenaires européens et de menacer de "renvoyer" ces migrants vers l'UE ; ou, comme il est arrivé récemment, développer la guerre contre la population kurde, en utilisant ces mêmes migrants comme monnaie de change de leurs ambitions guerrières.

Le gouvernement grec a accepté d'utiliser les îles grecques comme « zones de détention », où environ 35 000 migrants et réfugiés sont « piégés » dans des conditions inhumaines, dans des camps insalubres, qui sont devenus une « lutte pour la survie » et une urgence humanitaire.

Le mémorandum Italie-Libye signé en février 2017 et récemment renouvelé automatiquement dans le but de bloquer en mer et de renvoyer le plus grand nombre possible de migrants en Libye, a conduit à la création d'un centre de recherche et de sauvetage libyen (SAR).

Les graves violations des droits de l'homme qui se produisent tout au long de la route migratoire, du pays d'origine aux pays de destination et de permanence, aux frontières extérieures et intérieures de l'Europe et sur le territoire des pays membres. Ces politiques, illégales et illégitimes, qui se manifestent notamment dans les zones frontalières, constituent, selon le jugement du TPP, une injustice inacceptable, qui aboutit à des crimes contre l'humanité. L'UE et les États membres ont été tenus directement et indirectement pour responsables de ces « crimes systématiques » - de torture, de mauvais traitements, et de non-respect des obligations de sauver des vies en mer, des dispositions des conventions de Genève, ni du principe de non-refoulement.

La migration est un droit humain. Mais à de nombreuses reprises, il est également le produit de déplacements forcés - de guerres, de persécutions idéologiques, ethniques, sexuelles ou religieuses ; ou à la suite des pratiques de sociétés transnationales qui, conjointement avec les gouvernements de différents pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, expulsent les populations locales pour qu'elles détournent leurs ressources. Dans ce cas, l'exercice du droit de migrer et de franchir les frontières imposées par le capital devient un acte de résistance à la survie individuelle et collective, ainsi que de dénoncer la nécro politique mondiale qui prive les peuples de leurs ressources, fait des affaires avec répression et génocide aux frontières et exploite les migrants en tirant parti de la discrimination et de la vulnérabilité imposées par les lois migratoires.

Des gouvernements tels que les États-Unis s'obstinent à promouvoir un discours raciste et xénophobe contre les migrants, en violation du droit international. Cette politique a entraîné la séparation et la détention forcée de milliers d'enfants de leurs parents qui, dans d'innombrables cas, ont été expulsés vers le Mexique et des pays d'Amérique centrale. Entre octobre 2018 et le même mois de cette année, environ 1 million de détentions ont été enregistrées à la frontière américaine. Dans le même temps, les enlèvements et la violence extrême à l'encontre des migrants se sont multipliés à la frontière sud du Mexique.

Plus d'un million de ressortissants du Myanmar, connus sous le nom de Rohingya, ont été forcés de migrer au Bangladesh. Malheureusement, la réaction de la communauté mondiale à cette crise, dont le Bangladesh a pris la responsabilité, s'est révélée très insuffisante en termes de soutien d'urgence et de pression exercée sur le gouvernement du Myanmar pour qu'il assure un rapatriement dans la dignité.

Nous sommes préoccupés par le fait que les migrations internes induites par le climat ne reçoivent toujours pas l'attention requise. On estime que en 2050 environ 140 millions de personnes dans le monde seront contraintes de migrer en interne. Les pays riches et leurs entreprises sont historiquement responsables du changement climatique et devraient donc assumer leur responsabilité vis-à-vis des migrants induits par le climat.

Nous sommes préoccupés et dénonçons l'utilisation de la rhétorique de droite de la nouvelle Commission européenne, qui cherche à intégrer dans le même portefeuille "Protection de notre mode de vie européen", la question de la migration.

Les politiques contre les migrants et les réfugiés développées par divers gouvernements, fondées sur des arguments xénophobes et racistes, encouragent et facilitent la poursuite de l'expansion des forces ultra-droites dans l'UE.

Face à la politique des gouvernements qui nient les droits des migrants et des peuples réfugiés, dans de nombreux pays, villes et villages, des initiatives de soutien et de solidarité se développent avec ceux qui ont choisi d'émigrer. La 45e session du Tribunal Permanent des Peuples (Barcelone, Palerme, Paris, Londres, Bruxelles), les États généraux des migrations en France, la désobéissance des citoyens et initiatives de solidarité en Espagne, en Grèce, en Italie et ailleurs en Europe, ainsi que de la solidarité aux États-Unis et au Bangladesh et le Mexique sont quelques exemples qui doivent être développés et renforcés.

Il n'y a pas de "crise des migrants". Ce qu'il y a c'est une crise du système capitaliste et des politiques étatiques qui déforment une réalité qui fait partie de l'histoire de l'humanité - le droit de migrer!

Signatures: <https://ppt.transnationalmigrantplatform.net/list-organisations-sign-on/>